



FORCE OUVRIÈRE
DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS

VISIOCONFERENCE AVEC LE DIRECTEUR GENERAL DE LA DGSCGC

Le 7 mai 2020, FOSIS s'est entretenu en visioconférence avec Alain Thirion directeur général de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises.

Au cours de cet entretien de nombreux points ont été débattus, voici les principales positions et revendications tenues par FOSIS.

Revalorisation de l'indemnité de feu :

Le 28 janvier dernier, le ministre s'est engagé à une publication du décret avant l'été. Suite à la crise sanitaire et l'annulation des instances consultatives, le décret sera publié dans le courant de l'été.

FOSIS en a exigé la rétroactivité avant l'été conformément aux engagements du ministre de l'Intérieur tenus devant nous.

Crise sanitaire Covid 19 :

- **FOSIS a revendiqué** une nouvelle fois **la reconnaissance en maladie professionnelle**, pour les agents des SDIS atteints par cette maladie ;
- **FOSIS s'est opposé à la volonté de certains SDIS de faire reprendre l'ensemble des personnels dès le 11 mai** alors que le gouvernement prône le maintien du télétravail après cette date ;
- **Enfin FOSIS a dénoncé de mauvaises gestions du temps de travail des sapeurs-pompiers professionnels dans certains SDIS.**

Ce ne sont pas les SPP qui ont décidé de moins travailler, c'est bien des SDIS qui ont choisi de réduire les effectifs de garde, de laisser les agents chez eux quand leurs stages ont été annulés ou de placer des SPV en garde postée en lieu et place des SPP. Aujourd'hui on voudrait faire rattraper aux SPP « le temps perdu » en annualisant leur temps de travail au mépris de les faire travailler plus de 1128 h au second semestre.

FOSIS s'y est fermement opposé, et a demandé à la DGSCGC de rappeler à l'ordre les SDIS qui prévoient cette mise en place contraire aux dispositions en vigueur !